

Pour être renseignés aussi exactement que possible sur les exigences du marché, nos commerçants peuvent avoir recours à des représentants et à des voyageurs.

Le choix d'un bon représentant est donc important. Ce représentant une fois choisi, son mandataire devrait suivre ses conseils concernant les goûts de la clientèle, les prix des concurrents, leurs conditions de vente, etc.

En ce qui concerne les commis voyageurs, nos commerçants devraient se persuader que leur envoi fréquent sur les marchés où ils désirent travailler est une dépense utile et dont ils n'auront qu'à se louer. Il est rare en effet qu'un bon voyageur n'obtienne pas de commandes. Nos concurrents étrangers en ont fait l'expérience et nombreux sont les voyageurs qu'ils envoient dans cette partie de l'Anatolie ; les Français, malheureusement, sont les plus rares.

Trébizonde est reliée à Marseille par des moyens de communication rapides et peu coûteux, la langue française est très répandue dans ce pays et il n'est pas douteux qu'avec un peu de persévérance et surtout de bonne volonté, nos commerçants trouveraient ici des débouchés sûrs et très rémunérateurs.

AVONDE-FROMENT,  
*Vice-Consul, Interprète-Chancelier  
du Consulat de France.*